L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS ;
VENDREDI MATIN, 11 JANVIER.

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISERES DE PARIS.

ROMAN D'ALFRED DE BRÉHAT.

TROISIEME PARTIE.

LE PRINCE AUX PERLES.

PAR OCTAVE FÉRÉ.

XXVI.

EN CHAISE DE POSTE.

(Suite.)

En homme expérimenté, il se garda bien de fermer la retraite, au cas où il lui deviendrait nécessaire de regagner la rue. Il repoussa la porte, mais sans la fermer, même au pêne, se bornant à l'assujettir en poussant du pied une pierre ramassée le long du mur.

Ayant prêté l'oreille et n'entendant absolument aucun bruit, il alluma un rat de cave, auxiliaire habituel de messieurs les bandits, et s'orienta.

On se rappelle que la maison était plus élevée du côté par où il y pénétrait que de l'autre;—le rez-de-chaussée et le premier étaient vides et à peu près inhabités. Après les avoir parcourus, il se décida à monter plus haut.

Il comptait de suite que c'était là que se trouvait l'objet caché où la personne séquestrée, attendu que jusqu'ici il n'avait rencontré que des portes ouvertes, et que celles-ci étaient closes avec un soin égal à celle de l'entrée.

Tout en cherchant dans l'obscurité dont il s'était précautionné une pince et un rossignol qui s'adaptassent à l'entrée étroite de la serrure donnant sur le palier, il se faisait cette réflexion :

—Les bourgeois sont moins bêtes que je ne croyais. La baraque est suspecte en diable. Jamais ils ne seraient venus à bout de ces incrochetables serrures, et je ne sais pas s'il y a un trésor là derrière, mais je commence à craindre qu'il n'y ait au dragon pour le garder. Allons! Périzel, pas de bêtises, mon fils; il est clair qu'on t'envoie à la découverte, pour que ta peau serve de préservatif à celle de ces messieurs. Si tu trouves le magot, arquepince-le, mon brave, et file avec. Ils riront jaune, ces bons petits bourgeois.

Encouragé par cette perspective, il fit sauter la serrure, par un tour de main vigoureux.

Mais il se trouva encore dans la solitude,—c'était le grand salon désert et démeublé.

Ah ça! grogna-t-il, elle n'a donc pas de bout, cette bicoque! Ça m'obsède, à la fin des fins.

Résolûment, sans prendre la peine d'assourdir ses pas sur le parquet, il alla à la porte qui faisait face à la première.

Même luxe de serrures et de précautions.

Il colla l'oreille à la rainure, et saisit un bruit léger.

—Oh! oh! fit-il cette fois *in petto*, je crois que nous brûlons, c'est le moment de souffler la bougie.

En conséquence, il éteignit le rat de cave.

Alors, en regardant bien, il aperçut un filet de clarté par-dessous la porte.

—Décidément, nous y voilà, dit-il, tenons-nous bien.

En même temps, il commença à attaquer la serrure, mais cela ne pouvait se faire sans bruit, et sa marche imprudente dans le salon avait éveillé l'éveil, quelqu'un était derrière le panneau, et une voix qui cherchait à être énergique demanda :

—Qui va là?......

—Bon! une *largue* (femme) fit-il tout bas dans son hideux argot.

Il répondit en adoucissant son organe :

—Ayez pas peur, c'est un ami.

—Un ami! répliqua la voix, je n'en ai pas!

—Vous en avez, répondit-il très adroitement d'un ton persuasif, et ce sont eux qui m'envoient vous délivrer.

Ce ton et ces paroles portaient juste, comme nous savons, et en effet ils donnèrent lieu à un instant d'indécision. Mais l'effroi et la prudence l'emportèrent aussitôt :

—Retirez-vous! cria-t-on; si vous persistez, j'appelle, et j'ai des armes.

—Connu! fit-il cyniquement; les fenêtres donnent sur le quartier désert, et je n'ai pas peur d'une paire de ciseaux.

Le pêne sauta, et en même temps, par une adresse habile, le verrou qui l'accompagnait sauta de près.

Un cri aigu retentit, et, pour empêcher qu'il fût suivi d'un second, le brigand, envahissant la pièce, s'élança vers la jeune fille qui occupait seule cette vaste et sinistre demeure.

Il faillit l'atteindre, elle glissa sous sa main et se réfugia dans la pièce suivante, qui lui servait de chambre.

Par malheur, elle ne le fit pas assez vite pour tirer encore les verrous, et son effort pour pousser la porte contre le bandit fut impuissant.

Le large pied de Périzel posé dans l'embrasure ne permettait plus qu'une résistance qui fut courte, et qui faillit faire voler en éclats le panneau brutalement attaqué d'une part, intrépidement tenu de l'autre.

A tout hasard, hallucinée, désespérée, Annette Aubry voulut s'élancer vers la fenêtre pour appeler; c'est un expédient suprême et désespéré. Mais d'épais rideaux de damas jaunâtres retombaient sur cette fenêtre; c'étaient eux qui donnaient à la clarté qu'ils tenaient cette teinte blafarde remarquée par les complices de Saint-Vallier.

Ses mains fébriles s'embarrassèrent dans la draperie, et le sclonneur se précipita sur elle pour l'écraser.

A l'instant même, une main puissante s'abattit sur son épaule.

Périzel avait trop compté sur la confiance de ceux qui l'employaient. Leur but était de l'envoyer en avant, mais de le surveiller et de le suivre. L'un d'eux surtout avait un intérêt trop capital dans l'entreprise pour n'y pas intervenir et pour s'en rapporter à un auxiliaire suspect comme Touravois.

Ils avaient profité de son effraction, et, plus circonspects que lui, tous trois étaient montés sans bruit sur ses pas.

Il se retourna en poussant un blasphème, lâcha sa victime, et chercha sous sa blouse un couteau-poignard, ouvert par précaution.

— Assassin!..... exclama une voix stridente à son oreille.

Ah! famé!...... s'écria-t-il, les bourgeois! Lâchez-moi! lâchez moi, ou je frappe!

Et il cherchait son arme, sans pouvoir s'en saisir ou en faire usage.

Cependant, tout d'un coup, parvenu à la rendre, il proféra un cri rauque et triomphant, et la brandit en la dirigeant avec rage contre ses adversaires.

Cette scène ne dura pas l'espace d'une seconde.

Plus rapide, plus redoutable, moins ému que lui, Ayx-Nazir, dont la main tenait un poignard effilé, frappa du coup, un seul coup, et le fer pénétra jusqu'à la garde, de bas en haut, au défaut de la gorge.

Le redoutable brigand exhala un cri sourd et tomba.

On sait ou l'on devine le reste.

Le bruit occasionné par les compagnons de Saint-Vallier, survenant au milieu de cette scène, sur le petit palier de l'escalier de service, fit supposer aux trois amis que du renfort arrivait à Périzel.

Ils roulèrent à la hâte son corps inanimé dans un coin, se saisirent de la jeune fille évanouie, n'avait pas encore reconnu ses libérateurs, coururent leur retraite en barricadant la chambre, et se retirèrent bardiment en emportant celle qu'ils venaient ainsi de sauver.

Lorsqu'elle s'éveilla de cette syncope, elle se sentit emportée dans le mouvement rapide d'une chaise de poste.

La nuit était complète; et les lanternes de la voiture n'en éclairaient pas l'intérieur, dont les stores étaient baissés.

— O mon Dieu! dit-elle, croyant à la continuation d'un rêve horrible, mon Dieu, où suis-je?

Elle s'aperçut alors qu'il y avait deux personnes avec elle, l'une sur le strapontin, l'autre à sa droite, et que celle-ci tenait sa main.

Elle voulut la retirer, mais on fit un léger effort pour la retenir, et cédant à cette pression, elle l'abandonna avec une confiance et une sensation de bonheur auxquelles elle obéissait sans s'en rendre compte.

—Où suis-je?..... de grâce, qui êtes-vous? ..... demanda-t-elle toute troublée, mais rassurée par une sorte de voix mystérieuse.

—Ne craignez rien, répondit l'homme qui était en face d'elle : vous êtes avec des amis, qui vous conduisent à d'autres amis.

—Au nom du ciel! implora-t-elle, parlez clairement..... je me souviens en effet..... cet homme...... un assassin!..... J'allais succomber, quand on l'a frappé lui-même. Mais qui vous a amenés?...... qui vous a conduits? Est-ce mon protecteur, le prince Mazikoff?

—Calmez-vous, mon enfant, reprit avec une bienveillance irrésistible la voix qui avait déjà parlé. Non, ce n'est point celui que vous dites qui nous a envoyés. Nous sommes venus de nous-mêmes, et si vous croyez nous avoir quelque obligation, nous ne demandons qu'une preuve de votre reconnaissance, c'est d'attendre pour nous connaître que nous vous présentions nous-mêmes aussi.

Elle passa sur son front la main qu'elle avait libre, et serrant celle de son voisin pour juger d'un mouvement de l'effet qu'allait produire sa question.

—C'est bien, dit-elle, je vous crois, et j'ai traversé tant de péripéties fatales déjà, que je suis résignée à tout. Mais vous, monsieur, pourquoi ne parlez-vous pas?.... Je voudrais ..... oh! je voudrais entendre aussi votre voix.

Il ne répondit pas, mais, profitant de l'obscurité qui empêchait son austère compagnon de l'apercevoir, par un geste soudain, instinctif, il porta à ses lèvres cette main tremblante et la couvrit d'un long et ardent baiser.

—Ah! dit-elle avec extase, c'est inutile, ne parlez pas..... ne parlez pas..... mon cœur vous a reconnu; vous êtes Jean de Ruzolles!

Il n'y eut plus un mot d'échangé entre les trois voyageurs, et la chaise roula encore longtemps sur la grand'route.

Lorsqu'elle s'arrêta, trois heures sonnaient à l'église de Saint-Germain, et l'on était à la grille de la villa du Pecq.

Le plus grave des deux compagnons mit pied à terre le premier; il sonna avec force à deux reprises.

—Nous voici arrivés, dit-il à la jeune fille en l'aidant à descendre.

Bastan, le fidèle gardien, poussa d'abord un aboiement furieux, mais au second coup de cloche, sa voix menaçante prit un accent caressant et plaintif, et du pied de la maison où était son logis, il accourut en bondissant vers la grille.

Sans doute, ce symptôme et la manière dont il avait sonné offraient des garanties au comte de Larsigny, car on ne tarda pas à voir de la lumière à travers les croisées, et deux hommes, le jardinier et un domestique, munis d'une lanterne, apparurent au bout de la principale allée.

—Mon enfant, reprit alors l'aîné des deux compagnons, vous allez vous trouver avec des amis; soyez patiente, confiante et résignée; bientôt tout vous sera donné, à peu aussi, de pénétrer dans cette demeure.

—Quoi! dit-elle en se rapprochant du plus jeune, au bras duquel elle s'appuyait, vous partez?

—C'est la dernière épreuve, répondit la voix grave et douce, elle sera courte.

Les deux serviteurs étaient à la grille.

—Ouvrez, leur dit la voix, et conduisez mademoiselle Annette Aubry à madame la comtesse Valentine de Saint-Vallier.

Il y eut entre les deux jeunes gens un déchirement cruel, puis un mouvement pour se rapprocher.

—Allons! s'écria leur compagnon, se contenant mal lui-même; allons, embrassez-vous..... et à demain!

Puis, ayant accordé un caresse à Bastan, qui bondissait s'attacher à lui, il entraîna le jeune homme, le poussa dans la voiture et donna au cocher position de prendre la route de Paris.

XXVII.

UN MARCHÉ D'ASPERGES.

La villa du bord de la Seine était ainsi devenue le radeau protecteur où se trouvaient recueillis, les uns après les autres, tous les naufragés de la tempête humaine, déchaînée par les passions les plus diverses et les plus fatales.

Le nom seul de Valentine suffit pour dissiper les appréhensions d'Annette et pour amener la douleur d'une séparation nouvelle, au moment où elle entrevoyait la joie d'une réunion avec celui qu'elle avait tant aimé et pour qui elle avait tant souffert.

Mme de Saint-Vallier l'accueillit véritablement comme une sœur plutôt que comme une protégée. Ces deux cœurs, faits pour se comprendre et s'aimer, s'épanchèrent en mutuelles confidences, dans lesquelles encore, par une délicatesse exquise, la jeune fille évita d'insister et de revenir sur la part qu'avait eue à ses chagrins l'homme dont la douce et infortunée amie avait le malheur de porter le nom.

Valentine, de son côté, attachée au récit des événements terribles qu'avait traversés Annette, et tout en admirant son héroïque énergie, de la laisse pas s'appesantir sur les détails encore trop palpitants et trop sinistres de cette dernière nuit.

Le point sur lequel se portèrent alors ses interrogations fut celui qui concernait les libérateurs providentiels parvenus au moment suprême pour l'arracher à la fureur du bandit.

—Ils étaient trois, lui dit-elle; qu'avez-vous remarqué en chacun d'eux?

—Aussi discrets que généreux, je n'ai pu les apercevoir, répondit la jeune fille. Mais lorsqu'ils se sont élancés à mon secours, j'ai cru reconnaître la voix de l'un d'eux....

—La voix de Jean de Ruzolles!..... demanda Valentine.

—Non, répondit Annette avec une émotion chaste et touchante, M. de Ruzolles n'a pas dit un mot, c'est lui qui se tenait près de moi dans la voiture. Le premier qui a parlé....

—Achève.... dit Valentine palpitante.

—Pardonnez moi de troubler peut-être votre calme, répondit la jeune fille, à qui n'avait pu échapper le sentiment qui attirait l'une vers l'autre ces deux natures d'élite, l'étudiant sans fortune et la grande dame sans bonheur, c'est une voix que j'ai entendue trop souvent pour l'avoir ainsi oubliée, celle de M. Frédéric Muhldorff.

—Ah! tais-toi!.... murmura Valentine.

Elle s'était crue plus affermie, et voilà que rien qu'en entendant prononcer ce nom, ses fibres les plus sensibles avaient tressailli.

—Tais-toi! tais toi!..... répéta-t-elle en cachant de ses deux mains ses traits pâlis.

Annette se tut en effet, et la considéra avec attendrissement, car elle sentait que le mal qui consumait sa protectrice était sans remède. Martyre d'un devoir implacable, Valentine n'osait pas s'avouer qu'elle aimait un autre homme que le misérable auquel la loi et la religion l'avaient liée.

—Ainsi, dit-elle au bout d'un moment, ils sont revenus!.... Mon Dieu! que va-t-il donc se passer? Pourvu qu'ils sortent victorieux de ce combat, et que le ciel si rigoureux pour moi, ait quelque clémence pour eux!.... Que dis-je, pauvre femme, soupira-t-elle avec un frisson nouveau, je n'ai pas même le droit de faire un vœu pour eux, car c'est en faire contre cet homme qui les perdra s'il les découvre!......

Malheureuse! malheureuse!...... de quelque côté que je me tourne, je ne vois à tout ce qui m'accable une issue que dans les larmes et dans le sang!....

Le comte de Larsigny ne vint pas troubler ces épanchements. Ce fut seulement au matin, lorsqu'il crut pouvoir le faire sans indiscrétion, qu'il se fit annoncer chez sa pupille.

En apercevant la jeune fille, réfugiée auprès d'elle, il les embrassa l'une et l'autre comme un père, et dit simplement :

— Allons, il avait raison l'autre jour, notre brave ami, l'œuvre marche, puisque voici encore une victime de sauvée.

Mais Valentine lui dit en prolongeant son regard anxieux au fond du sien :

— Mon ami, Jean de Ruzolles, Frédéric Muhldorff et Raymond de Savarly sont de retour; le saviez-vous?

— Je le soupçonnais, répondit-il.

— Et vous me l'avez laissé ignorer!

— Calmez votre émoi, Valentine, c'est que je dois l'ignorer moi même!

— Mais songez-vous à ce qui peut résulter de leur présence?....

—Je songe que la justice est éternelle et que Dieu est grand. Allons, chère enfant, apaisez vos craintes et vos scrupules. Vous n'êtes pas la plus éprouvée dans tout ceci, et, pour modérer vos tourments, songez à ces deux pauvres êtres dont je vous ai donné la garde.

— Oui, dit-elle avec amertume, encore les victimes de cet homme! Il aura donc flétri sur son passage le bonheur et l'honneur de tout ce qu'il aura rencontré!

— Je vais vous amener Marcelle et Gaston, dit le vieillard; il faut qu'eux aussi connaissent Mlle Aubry, afin qu'ayant été frappés par la même main, vous vous releviez tous ensemble, et que vous formiez, que nous formions une même famille.

Il sortit, pour reparaître presque aussitôt, donnant le bras à une jeune femme en deuil et la main à un jeune garçon.

C'était Marcelle, c'était Gaston, arrachés tous deux par un miracle, ou plutôt par un dévouement sublime du milieu du brasier où chacun les avait crus engloutis.

Raymond de Savarly, décidé à les sauver ou à s'ensevelir avec eux sous les ruines ardentes, les avait emportés et les avait confiés au vieux comte, ce génie de la bienfaisance, auquel la destinée n'avait pas épargné non plus les épreuves.

Valentine comprit qu'il avait raison et que son sort n'était pas le plus cruel; son honneur lui restait du moins, tandis que Marcelle, mère et déshonorée par un homme qui ne pouvait pas même donner un nom à son enfant, avait épuisé la coupe des tortures.

Mais, avons-nous dit, Nazir songeait à poursuivre son entreprise jusqu'au bout. Un grand soin l'absorbait encore. Il n'avait pas seulement juré à sa mère et à la mémoire de son père de punir jusqu'au dernier les auteurs de leur ruine et de leur chagrins,—il avait juré à M. de Larsigny de lui rendre sa fille, et elle était encore de ce monde.

Or, le vieillard avait trop loyalement tenu ses engagements pour que notre héros oubliât un seul instant les siens.

Seulement l'entreprise était difficile; il s'agissait d'arracher à un misérable, cuirassé contre la sensibilité et les remords, l'aveu d'un crime qu'il tenait étroitement caché peut-être par l'appréhension du châtiment, peut-être dans un but de cupidité ou de vengeance, peut-être enfin par toutes ces raisons réunies.

Aspergimus, mis sur ce chapitre à plusieurs reprises par des allusions détournées d'abord, puis plus directes, éluda constamment la question, et ne manifesta qu'un sentiment, une recrudescence de haine contre son rival Mimi-Faux Col, coupable d'avoir révélé au Persan le rapt dont il s'était naguère rendu coupable, qu'il dit avoir tout d'abord.

Rien ne vint à bout de sa ténacité, et comme il était comédien consommé, Nazir en arriva à douter et à se demander si Mimi-Faux-Col ne lui avait pas fait payer une fausse confidence.

Dans cet intervalle arriva la fête de la villa de Neuilly.

L'invitation adressée séparément aux trois amis leur procura le moyen d'organiser la scène saisissante qui plongea Saint-Vallier et Mazikoff dans l'épouvante en leur montrant de quelles ressources disposaient leurs ennemis.

Saint-Vallier n'était arrivé que tardivement à cette réunion, un incident critique l'avait retenu. Cambrai avait été instruit que la justice avait les yeux sur lui, et la panique l'avait pris.

(*A continuer.*)

BAL REMIS. BAL REMIS.

LA troupe d'Opéra ayant engagé le Théâtre de l'Opéra pour sa soirée du 24 janvier, LE BAL DE LA SOCIÉTÉ DE L'HOPITAL DU SUD est remis à JEUDI SOIR, 24 janvier 1867. 10 jan au 24

BAL

DE L'ASSOCIATION POUR L'HOPITAL DU SUD.

UN GRAND BAL PARÉ sera donné par les Dames de cette ville sous les auspices de l'Association pour l'Hôpital du Sud,

AU NOUVEAU THEATRE DE L'OPERA,

JEUDI, 24 JANVIER 1867.

Dames Directrices :

Mme C. H. Slocomb,	Mme Warren Stone,
" Henry Shepherd,	" G. C. Duncan,
" Henry Quitman,	" N. Bienvenu,
" Geo. Foster,	" L. E. Forstall,
" Hamilton Wright,	" Edward Desfonde,
" Salomon Levy,	" F. W. Tilton,
" Ar Miltenberger,	" J. H. Stauffer,
Mme J. Massie Martin.	

Directeurs :

G T Beauregard,	Ar Miltenberger,	L T Pim,
J B Hood,	E A Palfrey,	Adam Giffen,
Jas Longstreet,	Wm J Seymour,	O E Hall,
Richard Taylor,	Dr Saml Choppin,	M Filcher,
D H Maury	H T Lonsdale,	Geo W Babcock,
James Hewitt,	H M Wright,	R R Alsobrook,
S B Buckner,	J W Carroll,	Marshall J Smith,
E J Forstall,	A W Bosworth,	J D Blair,
I H Stauffer,	S B Newman,	Eugene Soniat,
Dr Warren Stone,	John G Gaines,	M Judson,
M J Newman,	Robert Stark,	W C Watts,
R L Gibson,	W B Leitenford,	Geo W Hynson,
Randell Hunt,	Samuel Smith,	Daniel Edwards,
Dr N Mercer,	T O Stark,	Rich'd Milligen,
Harry T Hays,	Geo Jonas,	Hugh McColl,
J O Nixon,	J H Carter,	Robt Pitkin,
W S Pike,	Dr W O Austin,	C B Smedes,
R W Adams,	S L Levy,	H M Hyams,
John Pemberton,	C H Slocomb,	E B Hart,
W G Robinson,	Geo H Garner,	F Wing,
M J Thompson,	H P Kernochan,	J M Seixas,
J H Wheeler,	A Brusseau,	H H Bryan,
G V Smith,	J H Dudley,	Thos Murray,
Jas P Freret,	M Musson,	E A Deslonde.

Comité d'Arrangements.

B F Eshleman,	H Grimshaw,	E S Drew,
J E Austin,	Fred'N Ogden,	G O Aby,
C W Culbertson,	Walter Hare,	J D Shute,
John Claiborne,	J B Lallande,	L L Conrad,
T M Scott,	John Pollock,	James Giffen,
B F Jonas,	A L Stuart	Wm Hoger,
Penn Mason,	C H Stocker,	C E Leverich,
W V Couch,	J S Lewis,	A G Kenner,
J H New	F M Hudson,	J B Krumbahr,
J Labouisse,	Geo Dupre,	Hugh H Bein,
Geo Northou,	C Hacker,	Wm S Fell,
Morgan Harrod,	J H Goodin,	Anthony Sambola.
	A Rost,	

Billets des messieurs—CINQ PIASTRES, qu'on peut obtenir en s'adressant au comité d'arrangements, ou à n'importe quel membre de ce comité, à leurs lieux d'affaires; également aux Directeurs. 9 jan—au 23

Un Grand Bal Paré

SERA DONNÉ PAR

La Société de Bienfaisance New-Lusitanos de la Nlle-Orléans,

SAMEDI, 12 JANVIER 1867,

A LEUR SALLE AU COIN DES RUES CHAMPS-ELYSÉES ET GRANDS-HOMMES.

—Directeurs.—

A. Sambola,	G. Hingle,
P. Ripoll,	O. Aumont,
V. Rebenpio,	J. Gross,
A. A. Marcband,	Cha. Wells,
V. Casaugh,	G. A. Guilleur,
M. Paisyo,	A. Dominguès,
J. Frotas,	J. Seitber,
M. Vonry,	C. David,
A. Gautinel,	Cha. Léon,
F. Carmona,	J. Braudet,
J. B. Jacquot,	C. Nelson,
F. Jonaud,	J. Durand,
B. Menez,	J. Liado,
A. Dereorge,	B. Ciero,

Comité d'Invitation.

Billet d'entrée.............................$2.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation.

On peut obtenir des cartes en s'adressant aux directeurs. Pour billets d'invitation pour dames, s'adresser à un membre du comité. 9janv—au 12

Grand Bal Paré

Donné par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

LE SAMEDI 19 JANVIER 1867,

A la Salle de l'Opéra, au Bénéfice de cette Institution.

DIRECTEURS :

[illegible]

Prix du Billet : $3 00.

Aucune dame ne sera admise sans invitation personnelle.

On peut se procurer des cartes et des invitations de dames chez MM.

Jph. Lobiane, Vieille-Levée 305;
[illegible]
L. E. Marchand, Chartres, 201;
L. Philippe, coin Poydras et Baronne, maison F. [illegible] et Co.;

Ainsi que chez tous les directeurs.

La réunion du Comité aura lieu tous les lundis et mardis à 8 h. 1/2 du soir au restaurant de M. H. Barbe.

La barre et le restaurant étant en la salle, il est défendu aux ... [illegible]

Par ordre des Directeurs.

8 déc—

Théâtre de l'Opéra.

P. Alhaiza,.......................Directeur.

Première représentation de la grande compagnie italienne du théâtre de Mexico, sous la direction de M. A. Rencert.

VENDREDI, 11 JANVIER 1867.

Débuts de Mme CARLOTTA CATTINARI ; MM. ALEXANDRE BOETTI, A. OTTAVIANI, L. RIECO, MUNGUIA VEGA ; Mlle ROSA ZAMAVONI.

Première représentation de

ERNANI,

Grand opéra tragique en 4 actes, de Verdi.

Le lendemain, SAMEDI, 2me représentation.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie. On commencera à 8 heures moins un quart.

THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA..........................Locataire.

DIMANCHE, 13 JANVIER 1867,

Première représentation de

LA DAME DE ST-TROPEZ,

ou

RÉHABILITATION DE MME LAFARGE,

Drame en 5 actes, tiré des annales judiciaires de France.

On commencera à 7 heures. 11 janv

Théâtre St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY.

Vendredi soir, 11 Janvier.

Bénéfice d'adieu de LOTTA, qui jouera positivement pour l'avant-dernière fois—THE FEMALE DETECTIVE—PET OF THE PETTICOATS.

Théâtre National.

VENDREDI, 11 JANVIER 1867,

Un Procès pour un Baiser,

Vaudeville en 1 acte.

Un Diamant,

Vaudeville en 1 acte.

Polichinelle au bal de l'Opéra,

Scène comique par Deeken Schenk, musique par Richard Genée, exécutée en français par Ottalie Genée.

11janv.

Académie de Musique.

Rue St-Charles, près le Commercial Place

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs,
J. KITTRIDGE,................................Trésorier

CE SOIR.

Spectacle tous les samedis et jours de fête, à midi.

NOUVEAUX ARTISTES—Un programme complètement nouveau. Première semaine de l'engagement de M. SAM RHINDHART, qui sautera par dessus vingt-quatre mousquets à bayonnettes, et terminera l'exercice par la terrible double culbute.

Tous les Acrobates de la Compagnie dans une Parade du Cirque. 7janv—7

CIRQUE COLOSSAL

ET

Animaux domptés

DE MIME LYMAN.

Grande exhibition pour 5 jours seulement.

Rue St-Charles, près Julia,

A partir de MERCREDI, 9 janvier 1867.

Artistes composant ce Cirque Modèle du 19e siècle.

M. LARUE, écuyer sans égal.
M. GEORGE BACHALOR, célèbre par ses sauts périlleux.
M. EDWIN CROUSTRE, paillasse du Cirque de Lent.
M. WALTER WENTWORTH, l'homme désossé.
BILLY BURKE, comique.
MASTER MORGAN, le grand écuyer.
M. SMITH, maître de l'arène.
Mme MACARTE, la perle de l'arène.
Mlle WAND STANLEY et d'autres qu'il serait trop long de citer.
M. CHARLEY THOMPSON, le chasseur Jenne-Américain, exhibant son taureau et son ours savants.

Prix d'entrée.........................$1 00
Enfants 50
Personnes de couleur...................50

Les portes s'ouvriront à midi et à 7 heures. — Le spectacle commencera une demi-heure après l'ouverture.
8 janv.

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.

[EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

R. W. Schaffer.............................Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison. La REINE ENORME pesant 702 livres. JOHN BATTERSBY, le squelette vivant; le Professeur Orriner, le souffleur de verre de Bohême et ses trois machines à verre, à vapeur fonctionnant constamment.

LA GRANDE MENAGERIE AMBULANTE D'AMES composée de lions d'Afrique, de tigres, de kangarous, de gorilles, de singes de lions du Mexique, de cochons du Japon, de la merveilleuse famille heureuse, LA BELLE LOUISE, la fameuse reine de lions, qui entre dans la cage et s'y assied ... LA GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, de LUCARD, et PLUS DE DIX MILLE CURIOSITÉS,

dont l'énumération serait trop longue.

De nouvelles curiosités arrivent journellement.

Entrée, 50 cents. Enfants, 25 cents.

P. S.—Ne vous trompez pas d'endroit—en face de l'Hôtel St-Charles.

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS

ET MARCHANDS EN GROS

DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c, &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

Avis aux Contribuables.

BUREAU DU TRÉSORIER,
HOTEL DE VILLE,
Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1866.

LE Trésorier appelle respectueusement l'attention du public sur le fait que toutes les licences (pour l'année 1867) sur les métiers, les industries, les manufactures, les professions, les cafés, les cabarets, les billards, les jeux de quilles, les drays, les cabriolets, les cabs, les voitures publiques, et particulières sont maintenant dues et payables dans le courant du mois actuel.

Toutes les personnes exerçant les susdites professions sont requises de venir payer leurs licences avant l'expiration du dit mois, autrement elles seront considérées comme délinquantes, et il sera ajouté six pour cent au montant dû.

J. HERNANDEZ.
Trésorier de la Ville.

3jan—1m

AVIS
AUX CONTRIBUABLES DE L'ETAT.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1866 et la licence de 1867, sont prévenues que cette taxe et cette licence doivent être payées au bureau du soussigné, de 8 heures a. m. à 3 heures P. M.

L. E. LEMARIÉ,
Collecteur de taxes du Deuxième District.

Bureau : encoignure Chartres et St-Pierre, Courts Building. 4jan—15f

Avis
Aux Contribuables et aux Personnes qui paient Licence.

TOUTES sommes dues à la VILLE et à l'ETAT pour licences, taxes, droits de quéage, (wharfage), &c, &c, peuvent être payées en billets du Trésor de l'Etat de la Louisiane, émis en vertu d'une loi approuvée le 9 février 1866.

Les soussignés fourniront, à un escompte libéral, les sommes dont auraient besoin les personnes qui doivent à la ville ou à l'Etat.

AVEGNO & WILLOZ,
Coin Commune et Carondelet.
27 déc—1m

Avis aux contribuables de la ville et de l'Etat

LE soussigné vend, aux plus bas taux du marché, des billets de l'Etat qui sont reçus pour licences et taxes de l'Etat et de la ville.

M. F. BONIS, courtier,
rue de la Commune, No 183.
29 déc—15f

Taxes de 1867.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

D'APRES une résolution du Conseil de ville, les billets émis par l'Etat sont reçus en paiement des taxes de ville et d'Etat.

Ces billets sont à vendre à escompte libéral par
GEO. RULEFF,
126, rue Gravier.
4 jan—10f

CHAPELLERIE DU CROISSANT.

A. DREZ,

153..............Rue du Canal..............153

Vient de recevoir un grand assortiment de Chapeaux et de Casquettes des derniers genres, pour hommes, jeunes gens, enfants et demoiselles. Il les vendra aux plus bas prix du marché.

Il fait les chapeaux sur commande dans le plus bref délai et remplit promptement les ordres qui lui sont envoyés de la ville et de la campagne.

A. DREZ,
Rue du Canal, No 153.
19 déc—1m

A. D. & A. DORIOCOURT,
NOTAIRES PUBLICS
ET LOUIS DUVIGNEAUD, AVOCAT,

Ont transporté leur bureau

No 135, rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.
20 déc—1m

A VENDRE.

Un CHEVAL, Un WAGON Et HARNAIS.

S'adresser aux écuries de M. Ch. Lobrado, coin St-Louis et Bourbon. 19 déc—

J. CORSON........................JOHN S. GROVE

Corson & Groves,

Rue Poydras No 144.—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, chenets, grilles, ferblanterie unie et autres articles de leur ligne, en cuivre et articles de ménage. Ils ont constamment un stock complet ... [illegible]

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest ont été transférés au No 60 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.

GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

Moulins de la ville, de Robinson,

Nos 303, 305 et 307, rue du Vieux Bassin.

ON y trouve une farine de maïs et une farine de gru ... [illegible]

ROBINSON & JONES,
Propriétaires.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les Ports de l'Océan Pacifique.

NLLE ORLEANS à	Prix. 1re Classe	Entrepont.	Pont.
St-Thomas	$50 00 or	$45 00 or	$27 50 or
Havane	40 00	25 00	10 00
Porto Rico	100 00	80 00	35 00
Hayti	140 00	70 00	35 50
Santiago de Cuba	145 00	72 50	35 25
Jamaïque	150 00	75 00	37 50
Guadeloupe	140 00	70 00	35 00
Martinique	140 00	70 00	35 00
Ste Lucie	145 00	72 50	35 2.
St Vincent	150 00	75 00	37 50
La Grenade	150 00	75 00	37 50
La Trinidad	160 00	80 00	40 00
Demerari	165 00	82 50	41 25
Surinam	170 00	85 00	42 50
Cayenne	170 00	85 00	42 50
La Guayra	165 00	82 50	41 25
Porto Cabello	170 00	85 00	42 50
Ste Marthe	165 00	82 50	41 25
Colon	165 00	82 50	41 25
	1re classe.	2me classe.	Entrepont.
Buenaventura	214 55	160 75	107 27
Guayaquil	266 62	200 84	133 81
Payta	276 00	246 31	138 66
Lambayaque	296 03	287 21	147 51
Huanchaco	295 03	287 20	147 51
Casma	290 76	271 90	140 88
Huacho	304 60	276 72	152 34
San Jose	295 00	287 20	147 51
Pomental	296 03	287 20	147 51
Callao	318 70	290 54	159 35
Tambo Mora	332 90	305 13	166 45
Pisco	332 90	305 13	166 45
Chincha	334 90	305 13	166 45
Chala	361 31	323 50	180 65
Islay	375 51	347 74	187 75
Ila	384 95	357 20	192 40
Arica	381 95	357 20	192 40
Pisagua	380 70	371 01	190 50
Mejillones	380 18	371 01	190 50
Iquique	380 18	371 01	190 50
Tocopilla	408 65	340 80	204 32
Cobija	408 65	340 80	204 32
Chañaral	418 12	390 34	209 06
Caldera	418 12	390 34	209 06
Carrizal Bayo	422 85	395 08	211 44
Huasco	422 85	395 08	211 42
Coquimbo	427 50	399 81	213 79
Valparaiso	441 79	414 62	220 89
San Francisco	245 97	231 59	121 10
Acapulco (Manzanillo)	242 95	191 97	104 07
Punta Arenas	207 00	190 00	107 50
Realejo (Corinto)	233 20	206 25	133 20
La Union	238 50	211 56	138 50
La Libertad	243 75	216 75	143 75
Acajutla	249 00	222 00	149 00
San José	254 25	227 25	151 20

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 2d pont arrière à Saint Nazaire ....$240 en or.
Passage dans une cabine 2d pont avant........210
Passage d'entrepont...............................120

Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.

Les enfans au dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfans au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieraient quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 00 sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, agent,
127, rue de la Commune.
10 janv—1 an t. l. 2 j.

Seule ligne directe pour la France.

Service des Paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides Batiments de cette Ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, Rivière du Nord

PERREIRE	capitaine	Duchesne	Samedi 12 janv.
VILLE de PARIS	"	Surmont	Samedi 26 janv
EUROPE	"	Lemarié	Samedi 9 fév.
SAINT LAURANT	"	Bocande	Samedi 23 fév.

Prix de Passage en or, à partir du 1er janv. 1867.

Première classe $160; Seconde classe $100, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Soins médicaux gratuits.

Pour passage s'adresser à
VICTOR PERRILLIAT,
127 rue de la Commune.
23déc

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2000 tonneaux	Nelson, comm.
GUIDING STAR	2000 "	Berry, "
MISSISSIPPI	2200 "	Sumner, "
MERRIMACK	2200 "	Vanes, "
HAVANA	2000 "	Whitman, "
MONTEREY	1400 "	Edwards, "
MARIPOSA	1600 "	Quick, "
MATANZAS	1400 "	
MISSOURI	1800 "	Hudson "

Le vapeur

MERRIMACK,

Vanes, commandant,

Partira DIMANCHE, le 11 janvier 1867, à 9 h. A. M., du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson, et sera suivi par le vapeur

MISSISSIPPI,

Sumner, commandant.

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à
WILLIAM CREEVY, agent,
35 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
C. K. GARRISON, président,
No 5 Bowlin Green, New-York.
15 août

POUR VENEZUELA.

Pour Ciudad Bolivar, Rivière Orinoco, par la voie de Barbados

Départ SAMEDI, 12 janvier positivement.

La belle goëlette américaine ELIZABETH ..., capitaine Brunett, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage (excellents aménagements) s'adresser à
KANE & CO,
Rue Gravier, No 69.
9 janv—4

RIO JANEIRO.

La ligne qui coûte le moins, qui est la plus rapide et la plus sûre.

Pour Rio Janeiro, Pernambuco et Bahia. PAQUEBOTS DE LA LIGNE STONEWALL.

Départ : le 20 JANVIER positivement.

Le brick anglais ALBATROSS, de première classe, capitaine VREGERS, ayant ses passagers et son fret, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les passagers doivent envoyer leur bagage à bord le 18 et se procurer leur billet d'ici à cette date. Pour reste de fret ou passage s'adresser à
KANE & CO, Agents généraux,
Rue Gravier No 69.

N. B. Les émigrants peuvent toujours obtenir des agents les informations positives sur les avantages qu'il y a à émigrer au Brésil. 9janv—11

POUR LES ATTAKAPAS.

Départ, SAMEDI, 12 Janvier à 5 P. M. 1867.

Le bateau à vapeur LIZZIE TATE, capitaine J. P. Forsay, commis Allen Smith partira pour les Attakapas, ainsi qu'il est dit ci-dessus, et prenant du fret pour la rivière Atchafalaya, le bayou Chêne, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle-Ibérie, Fausse Pointe et St-Martinville. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. E. CARLIN, agent,
Rue de la Vieille-Levée No 64.
8 jan—

POUR LE VERMILLION.

ANY ONE, Emile Dubon, capitaine, Ad. Salles, commis, partira après l'arrivée des chars de Brashear-City, les mercredis et samedis, prenant du fret pour Abbeville, Pont Perry, Sebastopol, Royville, Vermillonville, Grand-Coteau, Carancro et tous les points intermédiaires du Bayou Vermillon.

Pour détails s'adresser à
MONTAGNE & CARLOS
et à A. MEYNIER Jr. 21 rue St-Louis.
7 janv—1m

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche

Jours de départ, LUNDIS et JEUDIS, à 4 heures P. M.—Le steamer PIONEER, capitaine Louis Parenton (M. Charlet, commis), partira les jours indiqués ci-dessus pour Thibodaux, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires. Le fret destiné aux localités au-dessous du Pont, sera l'objet d'une attention toute particulière. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à CELLOS & GWARTNEY,
13, Front street.
A. MEYNIER Jr., 21, St-Louis.
4jan—1m

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ : tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures du soir.

Le beau bateau neuf ALONE, capitaine N. H. King, commis Richard, partira régulièrement pour Thibodeauxville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires du Bayou Lafourche et de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord.
ou à CELLOS & GWARTNEY,
13, Front Levée.
A. MEYNIER Jr, 21 St-Louis.

N. B.—La ALONE ayant conclu les arrangements nécessaires, prendra du fret pour Lockport. 17déc 1m

PAQUEBOT REGULIER DU BAYOU DE GLAIZE.

— Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Simmsport, le Bayou Jaune, la Big Bend, Moreauville, Jonction, Entreprise, Evergreen et tous les ports intermédiaires. L'excellent paquebot Wm Butler, capitaine H. H. Broad, commis A. P. Truesdale, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. E. CARLIN,
rue de la Vieille-Levée, No 35.
VIRGINIUS C. DENTZEL, agent pour les annonces. 9 jan

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.

Deux fois par semaine, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du soir.

Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine O. Dalferes, commis Wm Taylor, pour Thibodeauxville et tous les débarcadères de la côte et du bayou Lafourche. Le bateau donne des connaissements jusqu'à Lockport, et pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
RIPLEY & Co,
Rue du Canal, No 32.
30 déc—1m

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.—Départ tous les MARDIS à 10 heures du matin, et tous les Vendredis à 5 heures du soir.—Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine A. Dupas, commis Frank Dalferes, pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères de la Côte.—Départs réguliers—Attention particulière pour les passagers et le fret de la Côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. S. RELF, rue Tchoupitoulas, No 4. Virginius C. Dentzel, agent pour les annonces.

Le J. M. SHARP se rattera régulièrement à chaque voyage avec le steamer THOS POWELL, et prend à ce fret jusqu'à Lockport. 17déc—1m

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats Unis.—Départ, TOUS LES MARDIS, A CINQ HEURES DU SOIR—Le magnifique bateau neuf Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E. Lee prendra du fret et des passagers pour la rivière Yazoo et donnera le privilège du rembarquement à Vicksburg. Sous le rapport du confort, de la rapidité et de la sécurité, ce bateau n'est surpassé par aucun des bateaux des rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 18déc—1m

PAQUEBOT REGULIER de la COTE et du BAYOU LAFOURCHE.—Deux départs par semaine.

—Le bateau à vapeur LOTUS No 2, capitaine E. O. M... commis U. Jacobs, part tous les Mardis, à 5 heures du soir, et tous les Samedis à 10 heures du matin. Le LOTUS No 2 remplacera le New Era. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 11jan—1m

POUR LES OPELOUSAS.

Départ : Tous les MERCREDIS à CINQ heures P. M.

Pour les Opelousas.—Le bateau à vapeur Irène, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Gaz. E. Louaillier, commis John W. Darby, partira pour les Opelousas, Washington, Port Barré, l'embouchure du bayou Rouge, Simmsport et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POLINGUE & GAJAC, rue St Louis No 9, BONQUIE & WINBURN, rue Tchoupitoulas No 4.
J. S. Pagaud, agent pour les annonces, rue Front, No 12. 21 déc

POUR LA COTE—Au-dessus de la ville—Bateau de la Malle des Etats-Unis—Deux fois par semaine—Pour Pointe à la Hache, Baras, la station de la Quarantaine et tous les ports intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur Cecile, a remplacé les côtes, capitaine Wm. Barnett, part tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin. Il commencera le service mardi prochain, le 1er janvier 1867 et reviendra à la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS et tous les SAMEDIS. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à N. Bayless, au bureau, rue Bienville No 62½. 28déc—1m

M. H. L. CHURCH s'étant retiré de la maison GROVES & CHURCH et M. J. J. Corson en étant devenu membre, le nom de la maison est changé en celui de CORSON & GROVES, qui continueront le même genre d'affaires au No 144 de la rue Poydras, à Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1866.

En me retirant de la susdite maison, je recommande avec plaisir les Messieurs qui ont formé la nouvelle société. Ils ont toutes les qualités requises pour diriger les affaires d'une manière satisfaisante.

H. L. CHURCH.
27 déc—1m

AVIS.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 6 octobre 1866, les soussignés, nommés dans la requête de la ville de la Nouvelle-Orléans, et conformément à une résolution du Conseil de cette ville, portant le No 144 (nouvelle série) approuvée le 6 juillet 1866, dans le but de faire l'estimation et un assessement pour l'ouverture de la rue Castiglione, dans le Troisième District, de la rue Louisa à la rue Congrès, suivant un plan dressé par C. A. De Armas, dont copie est enregistrée, etc. D'après l'ordre qui précède il est proposé d'ouvrir la rue suivante, savoir : La rue Casacalvo de la rue Louisa à la rue Congrès, sur une distance de 913 pieds 6 pouces et 7 lignes, sur une largeur uniforme de 44 pieds 9 pouces et 1 ligne;

La dite rue devant être ouverte suivant le plan déposé pour référence spéciale.

Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées, que les soussignés commissaires ont déposé des copies des dites estimations et assessements concernant l'ouverture de la dite rue, avec un plan y annexé au greffe de la dite Quatrième Cour de District, pour y être inspectés par les intéressés, et que le rapport des dites estimations et assessements par les dits commissaires sera présenté à la dite Cour pour y être confirmé conformément à la loi, le lundi 4 de février 1867.

Toutes les personnes dont les droits ou intérêts peuvent s'en trouver affectés, peuvent exposer spécialement leurs objections par écrit, dix jours après la dernière publication de cet avis, les dites objections devant être déposées et enregistrées au greffe de la dite Quatrième Cour de District, afin que les dits commissaires puissent reprendre en considération et altérer ou amender leurs dites estimations et assessements, s'ils le jugent convenable, avant de les présenter pour être confirmés conformément à la loi.

JULES BENIT,
H. DUCATEL,
THOS. THEARD } Commissaires.
1er jan—30t

LES DERNIERES MODES.

DEMANDEZ

LE MALAKOFF

ELLIPTIC DUPLEX.

(OU A DOUBLE RESSORT)

DE J. W. BRADLEY.

Ces MALAKOFFS se PLOIENT pas et ne se CASSENT pas comme ceux qui n'ont qu'UN ressort; ils conservent leur forme parfaite, gracieuse, aussi longtemps qu'il faut pour user trois ou quatre Malakoffs ordinaires qui sont jetés de côté comme inutiles. Il y a donc économie à les acheter.

CHAQUE CERCLE est composé de DEUX ressorts tressés ensemble, bord à bord, ce qui forme le cercle le plus FORT, le plus flexible et cependant le plus LÉGER qui ait encore été fait.

Pour les promenades, la maison, l'église, le théâtre les grandes assemblées, les wagons de chemin de fer, les voitures, &c., ce sont les meilleurs, les plus agréables; ils joignent la durée et l'économie à cette ÉLÉGANCE DE FORME qui captive tout le monde et qui fait de l'ELLIPTIC DUPLEX

Le Malakoff par Excellence
Du Monde fashionable.

Les demoiselles, les fillettes et les enfants ne sauraient en trouver d'aussi beau.

A vendre partout.

Manufacturés exclusivement par
WESTS, BRADLEY & CO,
97 Chambers,—79 et 81, Reade streets, New York

AVERTISSEMENT. — On peut faire passer une épingle à TRAVERS le CENTRE de chaque CERCLE, du Malakoff DUPLEX, ce qui prouve qu'il y a DEUX RESSORTS tressés ensemble et c'est tout le secret de la FORCE et de la FLEXIBILITÉ remarquables de cette combinaison. Aucun Malakoff à ressorts simples n'offre une pareille combinaison.

L'étiquette à l'encre rouge, savoir : "J. W. BRADLEY'S DUPLEX ELLIPTIC STEEL SPRINGS" se trouve sur la taille de chaque Malakoff. Aucun des autres n'est véritable. 15 nov—3m

MAISON FELIX SARON,

14, RUE BARONNE, PRES CANAL,

25 pour cent meilleur marché que dans les magasins de la rue du Canal.

LE soussigné a l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de cheveux de toutes couleurs et de toutes longueurs, ainsi qu'un des plus beaux choix de PARURES EN JAIS montées sur OR, ARGENT, de JUMELLES de théâtre, ivoire et or, de peignes, brosses, parfumerie fine des premières maisons de Paris. Il appelle l'attention des modistes et des fleuristes sur le dépôt des fleurs de T. JOUANIQUE de Paris, qui est une garantie de surpasser pour la fraîcheur le bon goût, ... Expédition pour la campagne par l'express, dans le plus bref délai.

Un grand salon est réservé pour la COIFFURE DES DAMES, pour bal et soirée, à la semaine et au mois. Aussi, faire coupe de cheveux pour les enfants, etc.

Succursale, No 214, rue Baronne, coin Girod.
FELIX SARON.
1déc—1m

ETRENNES

CHEZ

S. BIER,

108 - - Rue du Canal - - 108

(*Autrefois rue de Camp, No 20*)

Je viens d'ouvrir à mon nouveau magasin un des plus riches assortiments de MONTRES D'OR, CHAINES DE GILET EN OR, CHAINES CHATELAINE ET LEONTINE, DIAMANTS et autres bijoux fins pour dames et messieurs, des dernières genres, importés et fabriqués dans le pays.

ORFEVRERIE D'ARGENT PUR,

telle que thés, beurriers, tasses et soucoupes, timbales et tasses; couteaux à poisson, à dessert et à beurre, sucriers, pots à crème, cuillers à soupe, cuillers de table, de dessert et à thé, fourchettes de table et de dessert, &c., &c., faits expressément pour moi.

Un assortiment complet de
ORFÈVRERIE de plaqué et d'Alfenide,
LUNETTES et LORGNONS

en or, argent, acier, écaille et buffle, convenables pour ceux qui ont les yeux faibles ou pour la vue.

LORGNETTES d'opéra acromatiques de Sommelet.
SEUL AGENT

pour les justement célèbres LUNETTES à verres en "pebble" du Brésil, de Semmons, montées en or, argent, acier ou écaille.
S. BIER, 108, rue du Canal.
22déc—1m

G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS

DE TOUTE ESPÈCE,

Sirops, fruits conservés, vins.

12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14

NOUVELLE-ORLÉANS.

JOS. BRUGERE,

59 RUE DE LA DOUANE.

Offre au commerce et aux familles, en débarquement du Frank Marion, de Bordeaux,

et en magasin :

400 BARRIQUES vin rouge et blanc Haut Sauternes, St. Julien, Bayer Canon, Pontiac, Léoville, Cantenac de la maison "Nartigue et Bigourdan," 100 quarts pipes sherry et port wine (crown brand) de Lacave et Echegoyen de Cadix.

25,000 caisses vin de Bordeaux, Ryst & Co, en grandes et demi bouteilles, des meilleures marques,
100 caisses champagne Moet et Chandon.
50 do absinthe E. Pernod.
30 do vermouth, Noilly, Prat & Co.
50 do Chablis, Nuits, Beaune, Chambertin, Cognac, vieux whisky, bouchons, etc, etc.
13 déc—1m

AVIS.

LES soussignés ont formé une société sous la raison SMITH & RELF, pour le commerce de charbon.
JOHN E. SMITH,
J. MILTON RELF.

Bureau, au coin des rues Carondelet et Gravier.
15 oct—3 m

T. L. CUNNINGHAM & Co ROBERT, MOORE & SON
Nlle-Orléans, (Lne) Cincinnati (Ohio)

L. T. Cunningham & Co.,

166....GRAVIER ET 17....UNION

MARCHANDS de machines à vapeur, machines pour habitations, chemins de fer et steamers. Dépôt de scies, charrues, moulins à maïs, &c. Fourniture de locomotives et de machines pour bateaux. 24 oct—3m

Madame SOPHIE SEEUWS,

53, RUE ROYALE, coin Bienville,

A l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle vient de recevoir un assortiment complet de marchandises nouvelles qu'elle vendra à prix coûtant.

Occasion extraordinaire en dentelles.

Gants à une piastre la paire. 21déc—1m

E. PRIOLLAUD,

HORLOGER BIJOUTIER,

No 1 Rue Carondelet No 1.

Montres, Diamants, Bijouterie fine, pendules françaises, Couverts et articles de fantaisie 23déc—1 m

A vendre,

Un excellent CABRIOLET de Médecin, avec harnais, et un bon CHEVAL bien dressé. S'adresser aux Ecuries de Dr. Elliott, rue Baronne, No 50. 19déc

A LOUER,

UNE MAISON actuellement en construction rue Bourbon, No 54, entre Douane et Bienville, et qui sera terminée dans une quinzaine de jours. Le rez de chaussée est disposé de manière à faire un ou deux magasins, et le premier, avec entrée principale, corridor, etc., peut servir de résidence.

S'adresser à M. LEBLOND,
rue Bourbon No 101.
18 déc—1 m

JUSTE FONTAINE
Courtier,

No 12, rue Royale, entre Canal et Douane

Il achète et vend des propriétés foncières, loue des maisons, perçoit les loyers, se charge de paiement des taxes et a toujours des fonds illimités à prêter sur hypothèque. 13juillet—6m

A Louer,

Une maison agréable, à trois étages, située dans la rue de l'Esplanade, entre les rues Chartres et Royale, ayant salle à manger et trois chambres à coucher; cuisine, salle à manger et trois chambres à domestiques. On la livrera immédiatement.

EDW'D BARNETT,
Rue Royale, No 18.
3 janv

Mme. GROUX,

ARRIVANT DE PARIS, OU ELLE A FAIT UN CHOIX DE

MASQUES ET DE COSTUMES

De la plus grande fraicheur,

invite ses nombreuses clientèle, et le public en général, à venir visiter son magasin

96......RUE CONTI......96

[illegible]

Magasin à louer.

UN MAGASIN en briques, à trois étages, situé rue Douane, No 69, entre Chartres et Vieille Levée. S'adresser chez Forstall & Speer, No 38 rue Bienville. 21 déc

Georges Wailes. Julien Miso.

WAILES & MICHEL.

AVOCATS (NOUVELLE-ORLÉANS)

12, Passage de la Bourse.

Exerceront aussi leur profession dans le Quatrième District Judiciaire, à IBERVILLE et à la POINTE COUPÉE ainsi que pardevant la Cour Suprême de l'Etat.

Une attention particulière sera donnée aux affaires qui seront confiées pour la ville et la campagne.

12 oct—1an

BURKE & CO.

GLENDY BURKE, GEO. BACON BURKE, CARNEAL BURKE, banquiers, rue du Camp, No 34, courtiers d'échange étranger et de change américain. Ils se chargent des recouvrements et des remises, tirent sur Merchant's National Bank, de New York, et sur la banque d'Angleterre. 19 oct—3m

Combustible à bon Marché

LA Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans a réduit, aujourd'hui, le prix de Coke à QUARANTE CENTS le baril.

WM. S. BROWN, Trésorier.
4 janvier 1867.

AUX CONSTRUCTEURS.

DES propositions cachetées seront reçues au bureau du Maire de la ville de la Nlle-Orléans jusqu'au 1er jour de février prochain (1867), à midi, pour la construction d'un ASILE sur un terrain situé sur le chemin de la Métairie, conformément au plan et au cahier des charges de S. N. Depouilly, architecte et assistant-voyer, déposé au bureau de Louis H. Pilié, voyer de cette ville.

Les propositions devront être adressées au Maire de la ville de la Nlle-Orléans et porter cette suscription : "Propositions pour construire un Asile au coteau de la Métairie."

CAHIER DES CHARGES

Relatif à la construction d'un ASILE sur un terrain situé dans le Second District et borné par le nouveau chemin de la Métairie, et les rues Conti, Memphis et Calhoun.

GRANDEURS ET DIMENSIONS.

Les bâtiments seront construits dans toutes leurs parties d'après les plans, coupes et hauteurs tracés sur les six feuilles numérotées 1, 2, 3, 4, 5, 6, et les plans de travaux qui seront fournis à l'adjudicataire par le surintendant de la construction.

FONDATIONS.

Les fossés seront creusés de profondeur et de largeur suffisantes pour la maçonnerie, des dimensions suivantes, savoir :

Les fondations des deux principaux édifices auront six briques et demie de largeur au fond.

Les fondations des deux édifices conduisant des deux bâtiments principaux à la chapelle centrale, auront quatre briques et demie de largeur au fond.

Les fondations de la chapelle auront cinq briques et demie de largeur au fond.

[illegible]

MURS EN BRIQUES AU-DESSUS DES FONDATIONS.

[illegible]

TRAVAUX DE CHARPENTE.

[illegible]

TOITURES.

[illegible]

MENUISERIE.

[illegible]

QUINCAILLERIE.

[illegible]

PLATRAGE.

Tous les murs extérieurs devront recevoir trois couches de plâtre, la dernière desquelles devra être dure. Tous les plafonds, toutes les cloisons devront être latés ..., recevront trois couches de plâtre dont la première devra être dure.—L'ouvrage devra être parfait.

Le plâtrage de la projection des cheminées au-dessus du toit devra être de mortier de ciment.

PEINTURE.

Toute la bâtisse, tous les ferrements de l'intérieur et de l'extérieur des bâtisses et qui sont ordinairement peints devront recevoir trois couches de blanc de plomb, à l'huile, et d'autres couleurs les plus convenables.

Les ferrements de l'extérieur des bâtisses devront recevoir, avant d'être posés, une couche de minium à l'huile.

VITRES.

Toutes les vitres devront être des vitres blanches américaines, sans taches, bien retenues et entourées de mastic.

ENTOURAGES.

La façade du Chemin de la Métairie sera entourée d'un grillage en fer battu, à barreaux de 3/4 de pouce carré, bien retenus à une base en briques, à deux portes de 3 pieds 6 pouces de large.

Le dit grillage devra reposer sur une base en briques, de trois pieds de haut, fondation de quatre briques.

[illegible]

GOUTTIERES ET CONDUITS.

[illegible]

CITERNES.

Six citernes de cypre de 2 pouces, bien encerclées, couvertes de zinc, avec des fondations convenables en briques, seront fournies et mises en place comme cela est marqué dans les dessins Nos 1 et 3. Elles seront d'une capacité de 48,000 ou de 50,000 gallons. Les Nos 1, 2, 3 et 4 contiendront environ 10,500 gallons chacune, et les Nos 5 et 6 environ 6,500 chacune. Les dites citernes et couvertures recevront trois couches de peinture à l'huile et auront les robinets et les tuyaux ordinaires pour les vider.

CLAUSES GENERALES.

Tous les matériaux devront être de la meilleur qualité et seront fournis par le contracteur aussi bien que le travail.

[illegible]

Le travail devra commencer dans les dix jours suivant la signature du contrat et complété le 1er janvier ou avant le 1er janvier 1868 sous peine de $10 par jour pour chaque jour qui s'écoulera à partir de cette date jusqu'à l'achèvement des travaux.

Les propositions devront être faites pour toute l'entreprise suivant les plans et spécifications ci-dessus et comprendre un prix pour tout le travail avec les changements suivants, savoir :

[illegible]

JOS S. DE POUILLY,
Architecte et assistant Surveyor de la ville.
Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1867.
10janv—1m

VENTES JUDICIAIRES.

Wm. D. A. Whitman vs James Rogers Latham.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans —No 21,160.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, douze de Février 1867, midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Trois terrains situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros VINGT-CINQ, VINGT-SIX et VINGT-SEPT de l'îlet numéro Quatorze ... [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
11 janv—19,26—5,12 fév

P. J. COCKBURN vs TRUMAN C. HOLMES.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,457— ... [illegible]

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
11 janvier—14,17,19,21

S. NATILI vs R. BATTIER.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,277— ... [illegible]

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
31 déc—3 7 9 11 jan

CHARLES McCARTHY vs Jno McCORMACK.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,3... [illegible]

HARRY T. HAYS
Shérif de la paroisse d'Orléans.
6janv—4 9 11 13 15

ABNER B. CHARPENTIER & ALPHONSE TERTROU vs LEURS CREANCIERS et les créanciers de LOBIT & CHARPENTIER.

TROISIEME COUR de District de la Nlle-Orléans— ... [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
4janv—4 9 11 17 19

JOHN COURLY vs C. GREEN ...

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

HARRY T. HAYS
Shérif de la paroisse d'Orléans.

SAMUEL PURSELL vs CHAUNCY C. PORTER

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

HARRY T. HAYS
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
9janv—7 11 15 19

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE

Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

La ville de la Nouvelle-Orléans demandant l'ouverture de la rue de CHARTRES (ci-devant Moreau), &c. —No 17,734.

AVIS est par le présent donné à toutes les parties y ... [illegible]

Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1867.
J. F. DICK.
Député-Greffier.
11 janv—10f

Succession de DANIEL MACFAY—No 27,182.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre leurs mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE,
Greffier.
11 janv—16.20

Succession de ELIZABETH O'SULLIVAN.—No 17,995.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Mary Elizabeth Healey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Elizabeth O'Sullivan, décédée intestat.—Avis est par le présent donné, à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE,
Greffier.
6 janv—11, 15.

L'ETAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par les présentes que le 27 novembre 1866, jugement a été enregistré dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir: Mme M. A. Curtis contre son mari—No 10,917—Dans cette affaire soumise à la décision de la Cour, ... Peel et maintenant femme de Charles Curtis, et contre le défendeur, le dit Charles Curtis, son mari; que la communauté d'acquêts et de gains qui a existé jusqu'à ce jour entre les parties, soit et elle est par les présentes dissoute à jamais, ...

Jugement rendu le 27 novembre 1866.
Signé le 3 décembre 1866.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17 janvier 1867, et la 91e année de l'indépendance des Etats-Unis.

F. A. LUMINAIS,
député greffier.
5janv—8,22 et 6fév

Succession de STUART WILKINS FISK—No 25,756.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession, qu'une assemblée de créanciers sera tenue pardevant Michel Dernon, notaire public en cette ville, le 15 janvier 1867, afin de délibérer et donner leurs opinions sur les faits contenus dans la pétition enregistrée en cette cour le 3 janvier 1867.

Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE,
Greffier.
4 jan—9 et 13

Succession de STUART WILKINS FISK—No 25,756.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire datif de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE,
Greffier.
4 jan—9 13

Mme ALLUARD,
Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins—spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD, guérit également la goutte, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, la dyssenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.

Consultations, rue Trémé, 246, entre Ursulines et Bayou. 10 avril—

Mme M. DOINARD,

58..................Rue Royale..................58

POUR répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été faites, Mme M. Doinard vient d'adjoindre à son magasin de Modes un atelier de couture, dirigé par une associée Mme Rémond, dernièrement arrivée de France, et déjà avantageusement connue.

Elles sont dès à présent à même d'exécuter les commandes de Manteaux, Robes, etc., qui leur seront confiées. On demande des ouvrières. 13déc—1m

---

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Malles, Valises, Linge fait, Chemises, Chapeaux et Marchandises sèches.

PAR E. ROGER & Co.,
O. DEJAN, Encanteur.

SAMEDI 12 janvier, il sera vendu, à 10 heures à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

100 malles,
200 valises,
100 lots linge fait,
50 douzaines chemises,
100 do chapeaux.
—Aussi—
150 lots marchandises sèches étrangères et américaines.

Conditions à la vente. 11 janv

Vente spéciale

De Bottes et Souliers, pour clôre des consignations.

PAR E. ROGER & Co.,
O. DEJAN, encanteur.

SAMEDI, 12 janvier, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée, pour clôre des consignations—

200 caisses bottes, comprenant un assortiment choisi.

—AUSSI—

100 malles bottes, balmorals, congress, brodequins cousus.

Conditions à la vente.

L'attention particulière des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur cette vente.

PAR E. BROWN & CO.

Grande vente de tabac en feuilles.

PAR E. BROWN & CO.

NOUS VENDRONS, jusqu'à nouvel avis, LES MARDIS ET LES VENDREDIS de chaque semaine, dans nos salles d'encan et à la Bourse des Négociants de la Nouvelle-Orléans, No 37 de la rue Carondelet,—DE CENT à DEUX CENTS BOUCAUTS DE TABAC EN FEUILLES, de différentes qualités ...

[illegible]

E. BROWN & CO
77 rue Carondelet
11janv—1m

PAR FRANCIS FERNANDEZ

Succession de Paul Emile Sabine No 28,533

Vente du fonds d'un magasin de sellerie et le bail du magasin, bien situé pour les affaires

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.
Bureau No 41, Passage de la Bourse.

MARDI prochain, 22 janvier 1867, ... [illegible]

11 janv—14 17 22

PAR JOHN C. BLOHM

Succession de Burwell C. Keatts vs Meubles, Literie, Linge de corps, &c. à l'encan.

PAR GARDNER SMITH YEISER & CO.
GARDNER SMITH, encanteur.

[illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

AVIS.

BUREAU CONSOLIDÉ DES TERRES DES ETATS-UNIS,
Nouvelle-Orléans, le 3 janvier 1867.

[illegible]

JOHN S. TULLY
Préposé à l'enregistrement des terres de l'...
EDWARD HART
Receveur des deniers publics.

Avis

[illegible]

JOS. S. WILSON,
Commissaire du bureau général des terres.

[illegible]

Approuvé—le 21 juin 1866. 5 janv—15

Leçons de piano.

M. D. DELCROIX s'étant décidé à se fixer à la Nouvelle-Orléans, fait savoir à son ancienne clientèle et au public qu'il est prêt à reprendre l'enseignement du piano. S'adresser au magasin de musique de L. Grunewald, 129 rue du Canal, ou aux initiales D. D., boîte box 112 Post-office. 14 déc—3m

124...............CHARTRES...............124

DR. M. PERL & CO.,

SUCCESSEURS DE DUFILHO, Jr.

124—RUE DE CHARTRES—124

NOUVELLE ORLÉANS.

Droguistes en gros et en détail, et chimistes, auront constamment à vendre, au comptant, un assortiment complet de Drogues, Produits chimiques et Médicaments patentés Français, Anglais, Allemands et Américains.

Les prescriptions sont préparées avec soin, et les drogues employées sont pures.

Pour cadeaux de Noël et Jour de l'An.

Nous avons un bel assortiment de Parfumerie et articles de toilette, brosses, peignes, et articles de fantaisie, &c, &c. 23nov

J. A. BLAFFER & CO

(Successeurs de Wm. MASSEY)

Seuls agents pour la vente de

XX DRAUGHT ALE.

Ale en barils, demi-barils et bouteilles de MASSEY, HUSTON & Co.

Ils reçoivent un nouvel approvisionnement par chaque arrivage de Philadelphie et de New-York.

Les marchands, les buvettes, les hôtels les clubs et les familles sont approvisionnés sur demande, et ils recommandent Ale en baril, en demi-baril et en bouteille.

Des conditions avantageuses, pour l'ale en baril, sont offertes aux personnes qui mettent en bouteille.

La maison sollicite les ordres de la campagne; elle les remplira promptement.

ETABLISSEMENT POUR LA MISE EN BOUTEILLES

Nos. 26, 28 et 30 de la rue Bienville.

DEPOT POUR LA VENTE EN GROS :

No 52 de la rue Nouvelle-Levée.

8 nov—3m

Savon! Savon! Savon!

La Seule Médaille.

LE premier et le second prix ont été décernés, à la Foire de l'Etat de la Louisiane, pour le

Meilleur Savon de Famille,

fait dans l'Etat de la Louisiane, à

McROBERTS & DICK,

à la fabrique STAR SOAP WORKS, Nouvelle-Orléans. Bureau, rue Gravier, No 43, coin Nlle-Levée.

Ce savon, si bien connu, se trouve chez les principaux grocers (en gros et en détail) de la Nouvelle-Orléans.

16 déc—3m

Marchandises Sèches en Gros.

Le plus Grand Assortiment, et le Stock le meilleur marché en ville.

La Maison LOEB SIMON & Co.,

86..............CANAL..............86

INFORME sa clientèle française et les marchands en général, qu'elle vendra son stock aux plus bas prix du marché et à des conditions très raisonnables.

M. ALLIBERT, employé autrefois dans la maison North, Duthil & Co. et Geo. Bancke & Co., est maintenant dans notre maison et invite ses amis et son ancienne clientèle à le patronner.

13 oct—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR BERNARD TURPIN.

Eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, vermouth, absynthe, kirsch, whiskey, Scotch et Bourbon, thés, &c, &c.

PAR BERNARD TURPIN
EUGENE TOURNÉ, Encanteur.
Bureau, No 95, rue de la Vieille Levée.

SAMEDI le 12 janvier 1867, à 10 heures et demie a. m., il sera vendu à l'encan au magasin No 95 rue Vieille Levée—

32 futailles eaux-de-vie françaises diverses marques, à l'entrepôt
65 quarts pipes madère
34 do do sherry,
26 do do porto,
200 caisses vin rouge, différentes marques,
20 do do du Rhin
10 do champagne
75 do liqueurs assorties
200 do vermouth Provence et Nouilan Rivas,
200 do absynthe et assortiments,
200 do huile d'olives Pressé et Puget
54 boîtes thé Oolong Dragon
5 do do White Eagle,
3 do do Santos,
5 demi boîtes do Queensland,
11 do do do Paloma.
— Aussi —
11 barillets Miller's Bourbon whiskey,
1 pipe Ramsay's scotch whiskey, etc.
Conditions à la vente 11janv

Raisins de Malaga [verts] citrons et dattes!

PAR BERNARD TURPIN,
EUGENE TOURNÉ, Encanteur
Bureau, No 95, rue Vieille Levée.

SAMEDI le 12 janvier 1867, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu, à l'encan, au magasin No 95, rue Vieille Levée—

50 barils raisins de Malaga [verts],
... caisses citrons,
5 paniers dattes.
Conditions à la vente. 11janv

PAR A. FEIBER

Grande vente importante et sans réserve de Marchandises sèches, habillements, lingerie, articles de fantaisie, chapeaux, &c, &c.

PAR A. FEIBER,
H. MARKS, Encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui vendredi, 11 janvier, à 10 heures dans la salle d'encan, au No 65 de la rue de ...

[illegible]

— Egalement —

[illegible]

PAR S. GUINAULT

Meubles divers, &c.

PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau—Bienville et Passage de la Bourse.

AUJOURD'HUI vendredi, 11 janvier 1867, à 11 heures ... [illegible]

Vente pour opérer un partage.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Adrien ..., ..., devant F. Goudrain, notaire public.

Vaches.

PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau—Bienville et Passage de la Bourse.

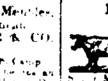

[illegible]

Vente sans réserve pour cause de départ. Maison en briques, encoignure Marais et Annette.

PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse et Bienville

[illegible]

Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau—Coin du Passage de la Bourse et Bienville.

[illegible]

INSTITUTIONS.

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes sont complètes ...

[illegible]

ACADEMIE de ST-STANISLAS

BAIE ST-LOUIS, MISS.

LES Frères du Sacré Cœur ont l'honneur d'annoncer ...

Conditions :

[illegible]

B. ODON, Directeur.

Institut St-Joseph pour les Demoiselles,

A LA BAIE ST-LOUIS, MISS.

CETTE Institution, dirigée par les Sœurs de St-Joseph, ... [illegible]

Le cours comprend toutes les branches du français et de l'anglais.

Pension et enseignement par an $225 (payables tous les six mois d'avance). Leçons de musique $7 par mois. Dessin $4 par mois. Broderie, ... Leçons de guitare $5 par mois.

Références : Thomas Layton, Président de la Banque du Sud.

Le Rév. Richard Kane. 1er janv—1m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,

SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On Peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21 sept—3m

COLLEGE dirigé par M. CARON.

Rue des Remparts 240.

Enseignement : l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand. Toutes les connaissances nécessaires et utiles.

Classes du jour de 8 à 4 heures—De $4 à $10 par mois.

Classes du soir de 7 à 9 heures—$5 par mois.

Pensionnat de $25 à $30 par mois. 28 nov

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. ...

[illegible]

RUFUS DOLBEAR, Président.

AVIS.

LE soussigné, pouvant fournir les meilleures recommandations quant à sa conduite et à ses capacités comme professeur de langue française, ... pour donner ses leçons, et enseignera les deux langues.

ADELARD JOURDAN.

S'adresser par lettre, à A. J., au bureau de l'Abeille.
15déc—1m

LOUIS S. TESSON, TESSON FILS & Co.,
Nlle-Orléans, St-Louis.

LOUIS S. TESSON & Co.,

BANQUIERS,

rue de la Commune, No 4.

Ils achètent et vendent du change sur St-Louis.
25 nov—3 m

E. RICHARD

Fabricant de Billards,

160..........RUE STE-ANNE..........160.

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de genre moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, tables en marbre ou en ardoises et en bois, et sont des BANDES de KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du bleu, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Il remplit avec soin et exactitude les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à

E. RICHARD, Boîte 716,
Bureau de Poste de la Nlle Orléans.
26 avril—

Confiserie Française.

M. L. EMILE JOANNET, Confiseur, rue Bourbon, No 123, entre St Pierre et Toulouse, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans qu'il vient d'établir deux succursales à son établissement principal : l'une au marché Français, et l'autre au marché Poydras. Le public trouvera à ces deux endroits les mêmes marchandises et aux mêmes prix qu'à son établissement principal. ... PATE DE FIGUES ... Cet article a obtenu ... le plus grand succès ...

[illegible]

21 nov—3m

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN & MARKS.

Marchandises sèches, Lingerie, &c

PAR HOFFMAN & MARKS.
S. S. ZELNICKER, encanteur,
Bureau, rue de Chartres, No 78.

VENDREDI, 11 janvier, à 10 heures du matin, il sera vendu—

291 pièces indiennes françaises et américaines,
75 do cotons écrus 4/4 et 7/8,
100 do cotons blancs, marques assorties,
100 do ginghams, fil et coton,
100 do toiles d'Irlande,
100 do casimirs et satinets,
... do tweeds et jeans laine,
... do flanelles, rouge, blanche et bleue,
... do moleton, ...
... do couvertures, ...
... paires bas ...
... douzaines mouchoirs ...
Conditions à la vente. 11 janv

Vente pour le compte de qui il appartiendra.

75 barillets fers à chevaux et à mulets, 200 douzaines cardes à coton, 11 caisses oreillers en ... et en crins, 2 caisses blouses bleues, et 1 caisse robes de chambre grises.

PAR HOFFMAN & MARKS.
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No ...

IL sera vendu, VENDREDI, 11 ... [illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 11janv

PAR LEON VON ZINKEN

Installations de cafés et meubles, à l'encan,

Par LEON VON ZINKEN, encanteur.
Bureau, rue Gravier, No 108

[illegible]

PAR LEON VON ZINKEN, encanteur,
Bureau rue Gravier No 108.

[illegible]

PAR G. DE FERIET

Succession d'Alfred Stickney—No 14,084.

PAR G. DE FERIET, encanteur
Bureau, No 22 rue Royale.

MARDI 5 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants ... [illegible]

Succession de Françoise Simon, épouse décédée de Valentin Arthur—No 27,323.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 22 rue Royale.

SAMEDI 2 février ... [illegible]

B. ANTOGNINI,
Fabricant de Billards,

13...............RUE CONTI...............13

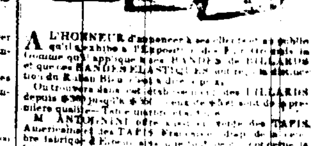

A L'HONNEUR d'annoncer à ses clients et au public qu'il a exhibé à l'Exposition de Paris ... [illegible]

DES BILLARDS

[illegible]

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Fouchez.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à égrener le coton ... [illegible]

MALADIES SECRETES

M. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris, informe le public qu'étant de retour de France il occupe comme par le passé ... [illegible]

Opiat et injection du Dr Ricord.

[illegible]

E. GAUDOZ
rues Conti et Bourbon

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

A dater de SAMEDI, 13 OCTOBRE 1866, les convois partiront comme suit :

DE LA VILLE. DU LAC

[illegible]

Aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cts.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. Prix 15 ... pour aller et 15 ... revenir.
G. PANDELLY, Surintendant.

Entrepôt de Tapis.

No 19, RUE DE CHARTRES No 19.

NOUS venons de recevoir, par le steamer "Mexican," une grande quantité de tapis anglais, velours, Bruxelles, de toutes espèces ...

Toiles cirées de toutes largeurs et de tous les genres, velours d'Utrecht, ...

Couvertures de tables et de pianos, draps de table, ...

Etoffes et articles à rideaux, corniches, ...

Le tout est offert au plus bas prix du marché.
A. BROUSSEAU & Co.

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue comme par le passé, à traiter les maladies secrètes ... [illegible]

F. GAUDOZ, pharmacien,
... Orléans et Bourbon.

EN MAGASIN, et à vendre à bas prix,

TABAC EN FEUILLES

DE PENNSYLVANIE—10 caisses,
DU CONNECTICUT—10 caisses.

Par MAYER BROTHERS,
No 51, rue Tchoupitoulas.
28déc—1m

Mme M. DOINARD.

58...............RUE ROYALE...............58

Fermera pour quelques jours son magasin de modes pour réparer les légers dégats causés par l'incendie du 28 décembre dans le voisinage.

Elle saisit cette occasion de remercier sa nombreuse clientèle, et patronage qu'elle a bien voulu lui accorder depuis ... années, et la prie de croire ...

[illegible]

Chapeaux de Paris depuis $4 jusqu'à $30.
21 déc—1m